Le Monde, 18 juin 2022

Isoler la France du débat sur le désarmement nucléaire ne peut qu'affaiblir notre dénonciation des gesticulations de Poutine

Un collectif de 56 parlementaires français et eurodéputés demande au chef de l'Etat, Emmanuel Macron, d'assister à la première réunion du traité sur l'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU, qui se tiendra à Vienne, du 21 au 23 juin

Monsieur le président, le 26 septembre 2021, vous avez affirmé devant l'Assemblée générale des Nations unies que « le multilatéralisme n'est pas seulement un acte de foi, c'est une nécessité opérationnelle ». Or, le président Vladimir Poutine, menace d'utiliser l'arme nucléaire dans la guerre d'agression qu'il mène contre l'Ukraine, vous avez l'occasion d'affirmer votre refus de cette menace. Sans le droit international, sans le respect des conventions régissant l'utilisation de systèmes d'armes, notre monde serait anarchique.

Et même si nous ne partageons pas tous l'objectif final du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté par l'Organisation des nations unies (ONU), nous tenons à souligner que la France (seule non-signataire des États-Unis, du 21 au 23 juin, de sa première réunion à Vienne. La guerre qui sévit sur le territoire européen montre une nouvelle fois que la population civile est la victime des décisions à large opérationnelle.

Face à cela, près d'une centaine de parlementaires français se sont mobilisés et ont publié une tribune dans le quotidien Le Monde, le 22 mars, pour à la fois dénoncer et engager et indiquer au président de ne pas refuser l'adoption prochaine, aux Nations unies, d'une déclaration politique qui restreindrait cette pratique. Il semble qu'Emmanuel Macron a été sensible à cet appel. Lire sa déclaration dénonçant l'utilisation par la Russie « *d'armes explosives dans des zones densément peuplées* » au Forum de coopération européen, le 22 mars.

Déstabilisation

La menace de conséquences humanitaires catastrophiques qui résulteraient de tout usage d'armes nucléaires, quel que soit le cadre de cette guerre. En effet, le président Poutine a décidé d'utiliser ce « *gouvernante nucléaire* » à travers l'annonce de la mise en régime spécial d'alerte de ses forces nucléaires, avec des discours menaçants, des exercices de tir et encore la diffusion d'une vidéo montrant une frégate détruite par un missile. (« Solution 2+ » d'une puissance de 50 mégatonnes. Devant cette escalade, nous ne pouvons nous satisfaire, comme seule réponse, d'une affirmation par les autorités de la Fédération de Russie, des possessions d'une force nucléaire.

Ces provocations de la Russie ont, malheureusement, accentué la déstabilisation du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaire. Régime déjà très instable en raison des programmes de modernisation et de renouvellement mis en *œuvre*, autant par la France que par l'ensemble des puissances nucléaires.

Depuis sa création, (ONU débat du désarmement nucléaire. Le 3 janvier, dans le cadre du P5 *(groupe des cinq pays dotés de l'arme nucléaire)*, « *déclaration sur la non-prolifération des armes nucléaires, le TNP*), le président de la République a affirmé avec M. Poutine « *qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée* ». C'est dans ce cadre que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, le premier instrument juridique à interdire globalement les armes nucléaires. En vigueur depuis le 22 janvier 2021, il complète et renforce notamment le TNP. Ces deux traités ont pour objectif de protéger les populations civiles; les armes nucléaires étant destinées, comme ne cesse de le rappeler M. Poutine, à frapper des villes. La première réunion des États parties au TIAN se tiendra à Vienne, du 21 au 23 juin, à Vienne. Plus d'une centaine d'Etats seront présents (Etats membres ou simples signataires), ainsi que des Etats observateurs. Ce dialogue offre le moyen de saisir les débats et d'exposer des arguments, de manière dangereuse voire. C'est également le statut d'organisations internationales telles que la Croix-Rouge ou la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires.

> IL Y A URGENCE À RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE LES ÉTATS NUCLÉAIRES ET NON NUCLÉAIRES ET LEURS POPULATIONS

« Initiative humanitaire »

Cette réunion est le résultat d'un processus initié en 2013 à Oslo et en Jeûn. La communauté internationale, notamment à travers le TNP, a en effet réussi le sujet des conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires : groupes de travail de Genève en 2015, 2016 et trois conférences intergouvernementales réunissant une écrasante majorité des Etats. Cela constitue ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de « l'initiative *humanitaire* ». La France a toujours laissé son siège vide dans ce processus de dialogue. Ces rencontres ont ouvert la porte à la négociation du TIAN. Là aussi, la France a refusé de siéger, affaiblissant sa stature particulière d'Etat membre permanent du Conseil de sécurité. L'opposition à ce traité est sans doute, le refus de dialoguer avec la majorité des Etats non-nucléaires, ne contribue qualité à l'heure où les menaces nucléaires sont réelles. Continuer d'isoler la France de la scène onusienne du désarmement ne peut que fragiliser notre crédibilité et notre cohérence dans notre dénonciation des gesticulations dangereuses nucléaires.

Participer à cette réunion ne veut pas dire soutenir ce traité. La France doit être présente comme « *Etat observateur* », comme voit le faire plusieurs pays européens (Allemagne, Finlande, Norvège, Suisse, Suède). Ne pas y participer, c'est laisser notre pays seul placé dans la catégorie des absents comme devrait l'être la Russie. Enfin, face aux Français et aux Français qui s'interrogent sur le risque de guerre nucléaire, une absence de dialogue est inadmissible.

Il y a urgence à engager un rétablissement de la confiance entre les Etats nucléaires et non nucléaires et leurs populations. La présence de la France, comme nous le souhaitons, en qualité d'Etat observateur, serait à ce titre un signal fort en faveur de la sécurité internationale. ■

Parmi les signataires : **Guillaume Gontard,** *sénateur (EELV, Isère)*; **Pierre Laurent,** *sénateur (PCF, Paris)*; **Régis Juanico,** *député (ÉELV, Loire)*; **Hubert Julien-Laferrière,** *député (EÉLV, Rhône)*; **Bastien Lachaud,** *député (LFI, Seine-Saint-Denis)*; **Jean-Paul Lecoq,** *député (PC, Seine-Maritime)*; **Fabien Roussel,** *député PCF, Nord)*; **Houaria Sahouri,** *conseiller (Groupe des Verts/ALE)*; **Marie Toussaint,** *eurodéputée (Groupe des Verts/ALE)*; **Jean-Pierre Sueur,** *sénateur (PS, Loiret)*; **Cécile Untaut,** *député (EÉLV, Essonne)*

Liste complète sur Lemonde.fr

Phoca PDF